

Communauté de Communes du
Pays Riolais

RECOLOGNE-LES-RIOZ

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 4 juillet 2011

Règlement - Partie graphique

Plan de zonage général - Zoom sur le bourg

Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire du 26 juin 2023



Plan au 1:1 500

- Zonage**
- UA : Cœurs urbains denses et cœurs villageois historiques
 - UBa : Secteurs résidentiels à densité modérée et à structurer par une intensification urbaine
 - UV : Zones urbanisées de moyenne à faible densité visant une intensification verte (continuités végétales, insertion paysagère...)
 - A : Parcelles agricoles à protéger en raison de leur potentiel agronomique, biologique ou économique
 - AP : Zones agricoles protégées pour des raisons paysagères et/ou écologiques
 - N : Parcelles naturelles à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
 - NL2 : Activités sportives et de loisirs existantes et leur potentielles extensions
 - NS : Sites de préservation stricte des réservoirs de biodiversité et périmètre des ressources stratégiques (captage eau potable...), risques naturels, ...
 - Limites des zones

Prescriptions :

Tracés et caractéristiques des voies (L151-38)

Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

- Patrimoine bâti ponctuel hors monument historique (bâti remarquable, croix, calvaire, pont...)
- Édifices civils et religieux remarquables (hors Monument Historique)

Cônes de vue

Arbres remarquables

Ensemble bâti d'intérêt

Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Haies, ripisylves, alignements d'arbres

Boisements, bosquets

Vergers, vignes, jardins, parcs

Zones humides

Risques et nuisances

Risque de retrait/gonflement des argiles

Aléa moyen

Risque d'effondrement

Cavités souterraines

Informations complémentaires

Bâtiments agricoles

Périmètres de réciprocité agricole

Bâtiments

Parcelles

Axes routiers principaux

Hydrographie